

Portrait de l'entreprise

**Une véritable alternative pour
les institutions de prévoyance**

PKRück 2013: faits & chiffres

PKRück

PKRück est une compagnie d'assurance vie spécialisée dans les caisses de pension et les fondations collectives. Nous proposons des solutions d'assurance sur mesure à des tarifs concurrentiels et à des conditions transparentes pour la couverture des risques d'invalidité et de décès. Nos clients peuvent en outre disposer d'une large palette de services en matière de gestions des cas de prestations et de Case Management. PKRück existe depuis neuf ans et compte aujourd'hui 161 000 personnes assurées.

Direction

- Hanspeter Tobler, Dr. sc. math. ETH
Président de la Direction
- Christoph Curtius, lic. oec. HSG
Membre de la Direction
- Andreas Heimer, spécialiste en économie d'assurance
Membre de la Direction

Nombre de collaborateurs / d'employés en formation

54 dont 2 en formation (école de commerce)

Part de marché

15 %

Solvabilité

272 %

Solutions d'assurance et services

2e pilier

- Réassurance congruente
- Réassurance partielle
- Couverture de l'excédent de sinistres
- Gestion des cas de prestation
- Prévention des cas de prestation
- Gestion des rentes

3e pilier

- Assurance risque individuelle

Date de fondation

24 novembre 2004

Organe de révision

KPMG (Liechtenstein) AG

Autorité de surveillance

FMA Finanzmarktaufsicht Liechtenstein

Numéro du registre du commerce

LF-0002.120.972-1

L'exercice en bref

PKRück connaît une croissance continue

L'engagement constant de notre société a permis en 2013 encore d'accroître le résultat positif des dernières années, une croissance qui confirme le succès durable de PKRück. Nos solutions d'assurances et nos services continuent de faire l'objet d'une demande soutenue: le nombre de nos clients et des assurés a augmenté de manière très satisfaisante. A cela s'ajoute un bénéfice réjouissant de CHF 4.4 mio, ce qui correspond à une progression de 9%.

Gains notables pour les clients

Les clients ont à nouveau largement bénéficié d'une réduction des charges d'assurance, en raison de l'évolution favorable des risques. Les gains réalisés sur les risques ont permis en 2013 de réduire à posteriori les primes de 19% en moyenne et concrètement pour PKRück de restituer à ses clients un montant total de CHF 27.3 mio. Le recul général des nouvelles rentes, déjà observé ces dernières années, ainsi que notre engagement dans la gestion active des cas de prestations sont les éléments essentiels à l'origine de cette évolution positive des risques.

Haut niveau de sécurité

Le degré de solvabilité de 272% au 31 décembre 2013 dépasse largement les exigences en la matière. Cette réserve très confortable en capital permet à PKRück de financer sa croissance par ses propres moyens et, dans le même temps, de présenter l'une des meilleures solvabilités du marché, cela tant en Suisse qu'au Liechtenstein.

Perspectives

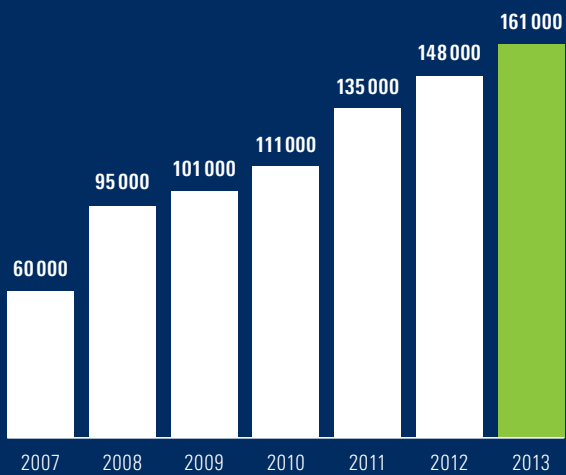
PKRück reste fidèle à la stratégie qui a fait son succès ces dernières années, soit se concentrer sur les institutions de prévoyance et leurs assurés. Dans le détail, les priorités de PKRück sont l'assurance des risques invalidité et décès, la gestion de cas de prestations, ainsi que la conduite d'un centre de compétence des risques d'invalidité favorisant une meilleure approche autant sur le plan humain qu'économique. PKRück poursuivra en 2014 le renforcement de sa position sur le marché, en offrant une véritable alternative d'assurance en comparaison avec l'offre existante.

En CHF	2013	2012
Primes brutes émises	115 224 793	103 924 518
Primes de réassurance cédées	-12 566 496	-11 756 653
Paiements pour sinistres	-29 916 850	-20 949 571
Frais d'administration	-10 817 213	-10 046 427
Placements de capitaux	409 310 576	366 725 475
Provisions actuarielles	385 450 771	346 922 189
Capital propre	48 030 200	43 622 200
Solvabilité	272%	271%
Bénéfice annuel	4 408 000	4 028 000

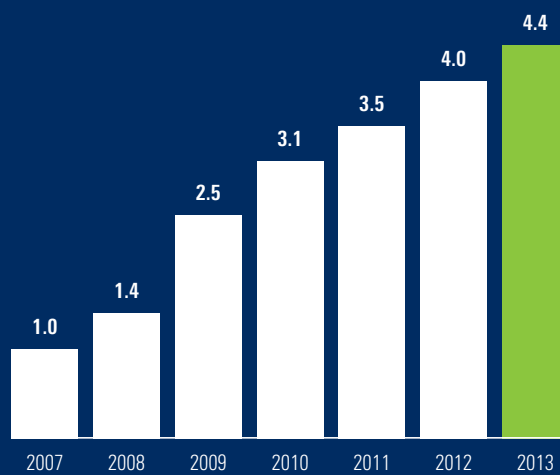
L'essentiel de l'exercice 2013

- Poursuite de la croissance: recettes de primes + 11%, capital propre + 10%, placements financiers + 12%, bénéfice + 9%, nombre d'assurés + 9%
- Confirmation de la demande soutenue en solutions de réassurance de PKRück: un succès dû à l'innovation apportée dans l'assurance risques et à la gestion professionnelle des cas de prestations
- Evolution très réjouissante des risques: restitution partielle des primes de 19% en moyenne par rapport aux primes facturées à l'origine
- Consolidation durable et renforcement de la position sur le marché: part de marché d'environ 15%
- Bilan solide: taux d'intérêt technique à 2%, provisions supplémentaires pour environnement de taux bas, 0% de capitaux externes; établissement conservateur du bilan
- Stabilité au sein de l'actionariat: les quatre actionnaires de PKRück possèdent une participation de 22,5% chacun
- Ratio de solvabilité de 272% très confortable en comparaison avec d'autres assureurs.

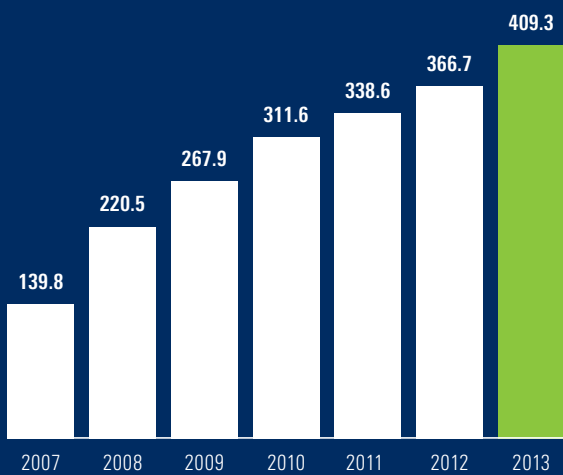
Nombre de personnes assurées



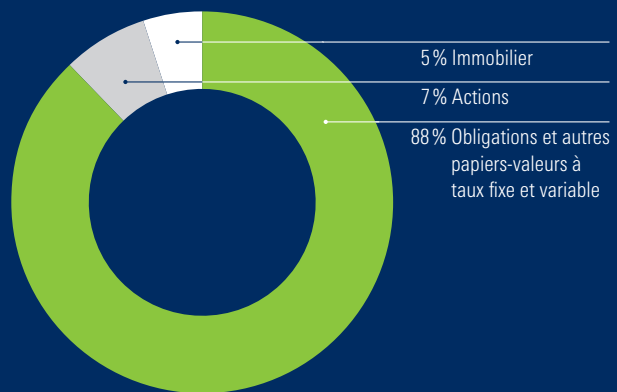
Evolution du bénéfice annuel
En mio CHF



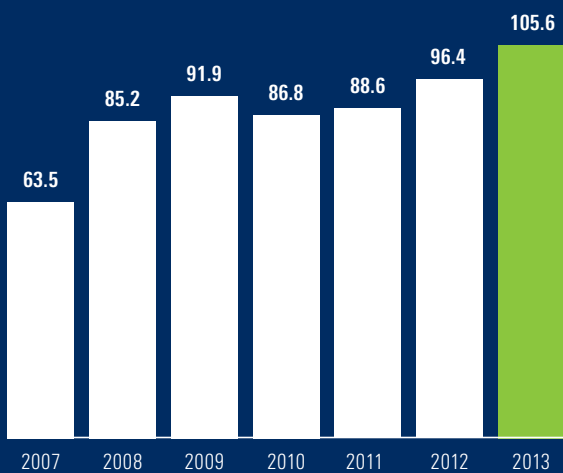
Evolution des placements financiers
En mio CHF



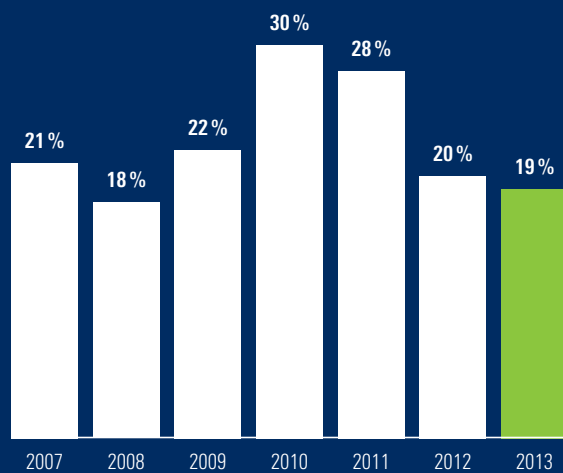
Répartition des placements financiers au 31 décembre 2013
Total 409.3 mio CHF



Recettes de primes périodiques
En mio CHF



Remboursement moyen aux clients des primes payées



Des questions? Nous sommes à votre écoute.

Vous souhaitez en savoir plus sur PKRück? Découvrir en quoi nos prestations et solutions de réassurance apporteront une véritable valeur ajoutée à votre institution de prévoyance? N'hésitez pas à nous contacter, nous serons ravis de vous conseiller.

Siège principal

Vaduz

PKRück AG
Landstrasse 104
Case postale 559
FL-9490 Vaduz
Tél: +423 230 19 30
Fax: +423 230 19 31

Bureaux

Zürich

PKRück AG
Weinbergstrasse 139
Case postale
CH-8042 Zürich
Tél: +41 44 360 50 70
Fax: +41 44 360 50 71

Lausanne

PKRück SA
Chemin des Charmettes 7
Case postale 7063
CH-1002 Lausanne
Tél: +41 21 653 60 20

Compagnie d'assurance vie novatrice pour caisses de pension et fondations collectives, PKRück propose aux institutions de prévoyance

des solutions compétitives et adaptées aux besoins pour la couverture des risques invalidité et décès.

Bien plus qu'une simple assurance, nous nous positionnons comme centre de compétence global en matière de réinsertion et de prévention des sinistres. Nous nous occupons ainsi, outre de l'assurance des risques, de la gestion intégrale des cas (de la prévention au paiement des rentes, en passant par le Case Management et les clarifications de recours) en gardant toujours l'assuré au centre de nos préoccupations.

Notre impératif: le succès

Le succès parle de lui-même et de l'engagement des collaborateurs qui la composent. Neuf ans après sa création,

**PKRück est une entreprise
bien établie dans le marché suisse
de la prévoyance et compte
plus de 161 000 assurés.**

Nous ne concevons pas le succès comme un objectif, mais comme le résultat de notre aspiration première: convaincre par des approches novatrices et offrir une véritable valeur ajoutée aux institutions de prévoyance, sans se contenter d'être un simple acteur supplémentaire sur le marché.

Nous considérons donc aussi le succès comme une obligation et veillons ainsi, par exemple, à ce que notre croissance s'accompagne toujours de gains de productivité. Notre objectif: mériter au quotidien la confiance que nous accordent des clients toujours plus nombreux, en leur proposant des prestations innovantes et adaptées à leurs besoins.

Focalisation sur notre cœur de métier

«Par des caisses de pension pour des caisses de pension»: bien plus qu'un simple slogan, il s'agit pour nous d'un véritable engagement pour la prévoyance professionnelle. Cette philosophie implique tout d'abord de mettre l'accent sur notre cœur de métier, la gestion des risques avec traitement des cas de prestations. Mais elle suppose également d'investir les fonds disponibles conformément à notre stratégie globale de placement à faible niveau de risque. Nous pouvons ainsi bâtir la relation de confiance qui sous-tend toute relation clientèle. Car nos clients le savent bien:

PKRück attache la plus haute importance à garantir une marge de solvabilité élevée et une capacité permanente de paiement.

Nous accorderons toujours la plus grande attention à la préservation de notre niveau élevé de sécurité pour ce qui est de la dotation en capital. Car la sécurité pour nos clients est également primordiale.

Une assurance adaptée aux risques

PKRück assure la charge financière liée aux risques d'invalidité et de décès à des conditions avantageuses, dans un esprit de partenariat et de manière proportionnée aux risques. Parce que chaque institution de prévoyance est différente.

Nous élaborons avec notre client une solution individuelle répondant exactement à ses besoins en fonction de l'effectif des assurés, de la capacité à assumer des risques et de la disposition à prendre des risques.

Nos prestations de réassurance, qui incluent la gestion des cas de prestations, permettent d'étudier chaque dossier en profondeur et, ainsi, d'influer positivement sur son évolution. Cette politique fait de PKRück un partenaire solide et qui s'implique activement, tout au bénéfice des clients et des assurés.

Besoins différents, solutions individuelles

La situation de chaque institution de prévoyance est unique, et les besoins en solutions de réassurance tout aussi variés.

PKRück adapte son offre aux besoins concrets de l'institution. Nous proposons par exemple des solutions de réassurance correspondant à une couverture complète des risques invalidité et décès à partir du règlement de l'institution qui peut ainsi nous confier le financement et la gestion de ses cas de prestations. La prime annuelle fixe clairement la limite supérieure des coûts pour le client. Mais la responsabilité individuelle paie aussi: si le sinistre évolue mieux que prévu, PKRück rembourse la différence.

Selon le montant, la capacité à assumer des risques et la disposition à prendre des risques, il est possible de conclure une réassurance partielle. L'institution de prévoyance fixe le montant qu'elle prend en charge pour les cas de prestation et transfère à PKRück les risques dépassant cette limite qu'elle ne veut pas supporter. Le client ne doit ainsi disposer d'aucune réserve pour ces risques et peut optimiser le degré de couverture.

Pour les institutions de prévoyance qui ne souhaitent couvrir que des risques très élevés, PKRück a développé une solution innovante Stop-Loss (couverture de l'excédent de sinistres) qui présente des avantages significatifs par rapport aux offres habituelles: nous ne couvrons donc pas seulement le total annuel des sinistres, mais également des sinistres individuels très élevés.

Les institutions de prévoyance peuvent en outre dans le cadre du 3e pilier b sur la base d'un tarif collectif proposer à leurs assurés une assurance vie risque individuelle dont ils peuvent adapter le montant à leur situation individuelle.

Quelle que soit le cadre de prévoyance, c'est avec nos clients que nous élaborons des solutions sur mesure répondant exactement à leurs besoins.

De vastes connaissances spécialisées

Le traitement des cas de prestations devient toujours plus complexe et nécessite des connaissances techniques variées. Véritable centre de compétence, PKRück associe savoir-faire complet et longue expérience.

**Nous travaillons aussi bien
avec des spécialistes
en assurances sociales et
en gestion de cas
qu'avec des experts juridiques
ou médicaux.**

La gestion des cas de prestations par PKRück ne se limite pas à un simple traitement administratif. Qu'il s'agisse d'une incapacité de travail, d'une invalidité ou d'un décès, tous les cas sont attentivement examinés par nos spécialistes. Nous nous engageons de surcroît dans la prévention et dans la réduction des risques afin qu'autant que possible aucun cas AI évitable ne survienne chez nos clients.

En contact permanent avec l'institution de prévoyance, l'employeur et les personnes assurées, nous coordonnons tous les cas en collaboration étroite avec l'assurance invalidité et indemnités journalières en vue d'une efficacité maximale et d'une répartition adéquate des coûts.

Moins de rentes, meilleure qualité de vie

Grâce au Case Management, PKRück contribue efficacement à la réinsertion professionnelle et sociale. En tant que

centre de compétence visant à réduire l'invalidité et à favoriser la réinsertion

nous contribuons activement à l'amélioration de la qualité de vie des personnes concernées et ainsi à la réduction des prestations de rentes de nos clients.

Les experts de PKRück analysent le potentiel de réinsertion de chaque personne en incapacité de travail. Nous suivons ensuite les cas prometteurs avec nos partenaires spécialisés dans le Case Management, qui assurent un accompagnement individuel et indépendant de la personne touchée.

Complétant en amont son offre de gestion des cas de prestations, PKRück voudrait également empêcher la survenance de cas d'incapacité de travail et propose aux employeurs un conseil sur les avantages de l'introduction et du développement de mesures de prévention dans l'entreprise.

Sept points forts

Il existe de

nombreuses bonnes raisons

de choisir PKRück, parmi lesquelles les sept points forts suivants:

1. Nous prenons en charge les risques financiers en cas d'invalidité et de décès, le client se concentre sur sa mission première: la prévoyance vieillesse.
2. Nous garantissons des primes adaptées aux risques et, par là même, des conditions avantageuses.
3. Chaque institution de prévoyance bénéficie de sa propre gestion du risque et son Case Management d'où aucun subventionnement croisé chez PKRück.
4. Une gestion active des cas de prestations permet de réduire, voire d'éviter, le paiement de rentes.
5. Nos clients bénéficient d'une évolution favorable des sinistres sous forme d'une restitution partielle des primes payées.
6. Grâce au transfert de la gestion des cas de prestations, nos clients réduisent leurs frais administratifs.
7. Notre relation avec chaque client est basée sur le partenariat et une communication transparente.

